

Conseil de la Vie Sociale

Mercredi 19 octobre 2022

Compte-rendu

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Approuvé à l'unanimité.

2. Nouvelle organisation de la résidence

Il est rappelé la nouvelle organisation des équipes par la création de poste d'ASHI. Cela permet une plus grande stabilité des soignants (moins d'intervention de personnes extérieurs à la résidence), ce qui est bénéfique pour les résidents.

Un accent est mis sur la minimisation de la précarisation, ainsi courant du mois, seul un agent sera en CDD sur un congé maternité. Des revalorisations salariales ont été effectuées en juin 2022.

Une réflexion est en cours pour une modification des horaires des soignants. Cela permettra en autres de décaler l'heure du diner à 19h, et ainsi offrir une meilleure répartition des moments des repas. a. Cuisine-Repas :

Le départ du portage des repas pour les institutions impose des modifications de l'organisation. Ainsi depuis début octobre 2022, Marie est devenue Cheffe, et Emilie Cuisinière. Cédric est parti à Paray le Monial.

100% des repas sont composés de produits frais et presque tous transformés dans nos cuisines. Nous allons également proposer prochainement un double choix dans les menus.

La création d'un espace restaurant a été faite dans l'aile Orchidée.

b. ASH et service

Les ASH bénéficient d'une formation visant à améliorer leurs connaissances des pathologies et de modalités de prise en soins. A moyen terme, tous les agents non soignants, bénéficieront de formation en ce sens.

Il va être proposé aux serveuses cette formation, voire un changement de statut (ASH).

c. Administratif

Il est demandé aux résidences du groupe Colisée, de prendre en charge la partie facturation et paie. Cela est effectué par la maitresse de maison et le directeur.

d. Infirmierie et médecin coordonnateur

Le docteur A, a démissionné de son poste. Nous sommes à la recherche d'un remplaçant.

Il est envisagé, en cas de dotation globale, de mutualiser un médecin coordonnateur avec le site de Paray le Monial (Clos des Lys)

Un changement de planning des IDE est envisagé, pour répondre à la modification des plannings des AS et ASH. Il est envisagé d'avoir un IDE en poste et un IDE en poste de journée la semaine.

Une réfection de l'infirmierie est en cours.

3. Les projets :

a. Rail de transfert

Des rails de transferts vont être installés dans toutes les chambres

b. Salle de repos du personnel

La création d'une salle de repos est à l'étude et est nécessaire pour la modification des plannings. Il est rappelé qu'actuellement, il n'y a ni salle de repos, ni salle de réunion dans la résidence.

La direction de la résidence actuelle, a refusé le projet de création d'un espace de repos en sous-sol.

c. Sécurisation des résidents la nuit

Il va être installé un dispositif de surveillance pour éviter les chutes (lumière) et de détection des chutes, dans l'ensemble des chambres.

d. Mobilier

Il est envisagé l'achat de meuble permettant un déplacement plus aisé, mais également une mobilisation plus simple des résidents assis.

e. Activité animation

L'achat d'un dispositif de projection interactif est en cours de validation

La direction souhaite ouvrir la résidence à l'extérieur et offrir les compétences des animateurs aux différentes associations ou personnes à l'extérieur. Cela permettrait l'embauche d'un second animateur, ce qui permettrait également d'avoir plusieurs animations adaptées chaque jour et des animations le week-end.

f. Journée/repas famille

Nous souhaitons mettre en place une fois par mois, des repas à thème où les familles seront conviées, et durant lesquelles des animations seront proposées. Ces repas à thème seront à terme ouvert à l'extérieur.

g. Moment de répit

L'utilisation d'une chambre libre pour proposer des moments de répit aux familles est envisagée.

h. Extérieur

Une réfection de l'extérieur sera effectuée à moyen terme.

La direction souhaite l'installation de brumisateurs à l'extérieur pour permettre aux résidents de bénéficier de l'extérieur durant l'été

i. Mobilité/véhicule

Une mutualisation pour l'achat d'un véhicule de transport est envisagée avec les deux sites de Paray le Monial.

4. Questions des familles Pas de question particulière.

5. Démission :

Madame T Monique, cessera son mandat de Présidence du Conseil de Vie Social le 22 octobre. Dans l'attente d'une nouvelle élection Mme V Marie-Agathe, sa suppléante, assurera la présidence.

Des élections sont prévues d'ici la fin de l'année. Les candidatures seront sollicitées par mail, et les votes seront possibles par mail et par courrier. Les modalités seront communiquées par mail à l'ensemble des familles.

6. Prochaine réunion

Courant janvier 2023, les élus seront convoqués par courrier 15 jours avant.